

**Dimanche, à 2 heures.** a eu lieu dans une enceinte réservée des Tuileries à Paris, la fête internationale de gymnastique, à laquelle ont pris part une centaine de nos gymnastes des Sociétés de Lille et de Roubaix. Le succès en a été complet.

Les exercices se sont terminés par des courses pédestres dans lesquelles les gymnastes ont fait deux fois le tour de l'arène, soit 2,230 mètres.

Le lendemain, a commencé le concours entre toutes les Sociétés françaises et étrangères.

Après la distribution des médailles, un défilé général des Sociétés a eu lieu sur les boulevards au milieu d'une foule énorme.

La dînée de Croix a été favorisée, hier, d'un temps magnifique. Vers deux heures, les gros nuages qui depuis le matin menaçaient de se fondre, se sont dispersés. Ainsi les promoteurs se sont-ils dirigés en très grand nombre vers cette commune. La foule était si grande que, le soir, au retour des promeneurs, les cars, dont on avait pourtant doublé le service, étaient pris d'assaut.

C'est dimanche et lundi prochain qu'auront lieu, sur la place d'Henri, les deux carrousels qui, depuis vingt-six ans, sont, chaque année, organisés au bénéfice des pauvres. Cette fête de bienfaisance promet d'être brillante; de nombreuses adhésions ont été adressées à la commission organisatrice. Le carrousel sera suivi d'un bal.

La ville de Gand avait organisé, dimanche dernier, un grand concours d'escrime et de canne auquel avaient été conviés les maîtres d'armes et amateurs belges et étrangers. La ville de Roubaix a été fort bien représentée dans cet assaut. M. Pierre Devogelaere, maître a remporté le premier prix de canne, et M. Auguste Vandenberghe, amateur, le deuxième prix d'escrime.

Nos jeunes concitoyens ne doivent pas oublier que les jeux dits d'argent sont défendus sur la voie publique. Hier après-midi, un apprenti charpentier, Auguste S..., s'est vu dresser procès-verbal parce qu'il jouait au jeu de « pile ou face » avec deux de ses camarades. Ces deux derniers ont réussi à prendre la fuite.

Le domestique Pierre Q..., apprendra que l'on ne casse pas impunément un manche de fouet sur le dos d'un cheval que l'on est chargé de conduire. Il a été vu, hier, dans la rue d'Henri, par un agent au moment où il maltraitait un cheval qui n'en pouvait mais, et a été l'objet d'un procès-verbal.

Le domestique n'a signalé hier un déraillement qui s'est produit dimanche sur la ligne du chemin de fer du Nord.

Voici quelques détails sur cet accident : C'est vers onze heures et demie du matin que le train express n° 13, de Lille à Paris, a déraillé entre la Chapelle et Saint-Denis, au poteau kilométrique n° 3 par suite d'une fausse manœuvre de l'aiguille donnant l'entrée sur la plaine.

Cinq wagons ont été renversés, six voyageurs assez fortement contusionnés et une dame grièvement blessée aux reins. Le chef du train, Letourneau, a aussi été blessé.

Les voyageurs ont été retirés des wagons renversés au moyen d'échelons.

L'administration du chemin de fer du Nord a envoyé le chef de gare avec des médecins, les ingénieurs de la Compagnie. Le Commissaire spécial de la gare du Nord s'est aussitôt rendu sur les lieux pour commencer l'enquête.

M. James de Rothschild se trouvait dans le train.

Tous les blessés ont été amenés à Paris à leur domicile.

A trois heures seulement, la voie était dégagée.

La frontière se peuple ! Dix-huit expulsés y ont encore été jetés hier ; aujourd'hui, six nouveaux personnages de ce calibre ont pris la même route. Le fonctionnement de l'expulsion est une des principales besognes de notre gendarmerie, et bien désagréable, sans doute.

On se rappelle que dernièrement un réserviste, nommé Payen, revenant de permission, avait sauté du train pour ramasser son képi que le vent avait emporté. Il avait été grièvement blessé. Ce malheureux a succombé samedi à l'hôpital militaire.

Hier matin, on a retiré à 50 mètres de la bifurcation des lignes de Paris et de Tournai, à Lille, un homme ayant les deux jambes complètement séparées du tronc. Il a été reconnu pour le nommé Ch. Tavernier, de Ronchin. Il a été ainsi mutilé par un train de

marchandises, vers deux heures du matin.

On croit que cet homme venant de Fives, étant ivre, s'est introduit sur la voie pour abrégér son chemin et qu'il a été surpris par le train. On l'a transporté à l'hôpital où, dit-on, il a succombé.

A ce propos, on rappelle que le père de Tavernier a été tué dans les mêmes conditions, et au même endroit, il y a quelques années.

On a retiré dimanche matin, à huit heures, du canal de la Dées à 75 mètres en aval du pont-levis de la porte Saint-André, le cadavre du petit enfant âgé de trois mois, que sa mère, la fille Delatre, a déclaré avoir jeté en même temps que son petit garçon âgé de cinq ans. C'est du pont-levis de la porte Saint-André que cette femme dénaturée a successivement précipité ses deux propres enfants.

Les engagements pour le concours hippique du Nord sont reçus à la Préfecture de Lille dans les bureaux de la première division le jeudi 4 juillet avant 5 heures du soir.

Nous publions ci-après l'ordre journalier des épreuves du concours. Les éleveurs ainsi que les amateurs pourront se rendre compte de l'époque exacte à laquelle ils doivent adresser leur demande de feuilles d'engagements et de bulletin de transport à prix réduit sur les chemins de fer, en même temps que des dates fixées pour l'arrivée des chevaux au concours et pour les courses d'obstacles au galop ou de trotteurs de toutes nationalités.

Mercredi 10 juillet, arrivée des chevaux avant 10 heures du matin. Midi, examen des chevaux par la Commission d'admission. 4 heures du soir, Courses au galop. 1re caté. 1,200 mètres. 12 obstacles. Officiers et gentlemen. Jeudi 11 juillet, 8 h. 1/2 du matin, Chevaux de 3 ans et de selle, 5e et 4e classes. 4 h. du soir, concours spécial de chevaux entiers de 2 ans, français, courses de chevaux de toute nationalité au trot attelés. Vendredi 12 juillet, 8 h. 1/2 du matin, chevaux attelés. 12 classes. 4 h. du soir, courses au galop. 3e caté. 800 mètres. 8 obstacles. Chevaux du Concours. Courses au galop. 2e caté. 1,200 mètres. 12 obstacles. Grands prix. Samedi 13 juillet, 8 h. 1/2 du matin, chevaux attelés. 2e et 3e classes. Epreuve montée des chevaux de 3 ans. 4 h. du soir, courses de chevaux de toute nationalité au trot montés. Dimanche 14 juillet, 3 h. du soir, exposition générale de tous les attelages primés. 4 h. du soir, courses au galop. 4e caté. 800 mètres. 8 obstacles. Sous-officiers. Prix de la coupe. Courses d'obstacles. Longchamps de chevaux de selle.

Les épreuves devant le jury ont lieu dans l'ordre suivant : Pour la selle, 1re caté, chevaux de 4 ans, puis chevaux de 5 et 6 ans. 2e caté, chevaux de 4 ans, puis chevaux de 5 et 6 ans.

Pour l'attelage, chevaux de 4 ans en paire, puis attelés seuls. Chevaux de 5 et 6 ans en paire, puis attelés seuls.

Les chevaux ayant obtenu des lots de rubans à l'attelage ne peuvent recevoir des prix s'ils n'ont pas subi l'épreuve montée avec selle et bride complète.

Aucun cheval ne peut paraître dans le manège sans son numéro de poitrail. Le jury fonctionne le matin de 8 h. à 12 h. midi, et le soir de 3 h. à 6 heures.

Le manège est libre tous les jours de 1 h. à 3 h. 1/2 pour la vente et les essais de chevaux.

Musique militaire ou fanfares tous les jours à 4 heures.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.** — Tous les dimanches, H. Sébastien, de Wavrin, guette les pigeons qui tendent les airs et fait feu sur eux à leur passage. Sa réputation est si bien établie à l'audience correctionnelle de samedi par M. le président si Sébastien tirait souvent sur les pigeons qu'il a été condamné à quinze jours de prison.

« Dieu le sait ! » Le 5 mai, vers onze heures, il a fait feu sur un pigeon-voyageur. Au bruit de la détonation, le garde-champêtre arrive, aperçoit le corps du délit.

Sébastien est poursuivi sous l'inculpation de chasse sans permis en temps prohibé et pour vol. Son avocat, M. Testelin, parvient à faire écarter le chef de vol. Sébastien en est quitte pour 50 fr. d'amende.

Un mois de prison à F. Caillet, de Wattrelos. Des gamins entourant sa voiture et le taquinant, il a saisi H. Caille, âgé de quinze ans, et lui a porté un violent coup de bâton.

P. Dumortier se dit l'hercule de Bondues. Le 26 mai, il se vantait dans un cabaret. Un sieur Rohart lui dit qu'il finirait par trouver son maître. Là-dessus, Dumortier s'élança sur lui, et le traita de si belle manière qu'il est condamné à quinze jours de prison.

**Éphémérides Roubaissiennes.** — 11 Juin 1683. — La compagnie des Archers de Roubaix, qui avaient contracté des dettes, vendent leur hôtel du consentement de la princesse d'Epinois, dame de Roubaix. L'acquéreur conserve une partie du capital converti en une rente perpétuelle de 193 livres 5 sous, et reste chargé de deux obits fondés par le sieur de La Haye, notaire, greffier et receveur de Roubaix, confrère de Saint-Sébastien et donateur dudit hôtel.

**Éphémérides Tourquennoises.** — 11 Juin 1837. — L'abbé Albert Lecomte, ancien principal du collège de Tourcoing, fait profession à la Grande-Chartreuse (Isère), monastère dans lequel il s'était retiré, depuis un an, avec l'intention de s'y faire admettre.

Le principal, abbé Lecomte, devint alors le chartreux dom Eloi. Il se plaça en religion, sous le patronage du grand évêque de Noyon, parce que, ce fut Saint-Eloi qui évangélisa le Nord de la France, et très-probablement notre petit village de Bowsbecques, écrit-il à un de ses parents, avec une charmante ingénuité.

L'abbé Lecomte avait été principal du Collège de Tourcoing pendant dix-huit ans (1830-1856). C'est à son habile administration que notre ville a dû le relèvement progressif de son collège, lequel, tombé en défaillance, allait disparaître et qui, aujourd'hui, est devenu une institution de premier ordre très-prospère. L'abbé Lecomte fut un apôtre ; c'est à son initiative et à son puissant concours que le département du Nord doit plusieurs établissements scolaires de mérite, entre autres le collège N. D.-des-Victoires de Roubaix, fondé en 1845.

Le principal actuel de notre collège, M. l'abbé Leblanc, a écrit un beau livre presque exclusivement consacré à l'histoire de l'administration de l'abbé Lecomte. Nous y renvoyons les lecteurs qui voudraient connaître plus amplement les phases de la vie scolaire de ce saint prêtre.

**RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE.** — *Classes de 1868 et 1872.* — Le réserviste de la classe de 1868, de la subdivision de Lille, qui aurait droit à leur passage dans l'armée territoriale qu'ils devront, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 25 courant, déposer leur livret individuel à la mairie de leur domicile, ou de leur résidence, ainsi qu'il est prescrit à la page 2 de ce livret.

Les hommes de la classe 1872 faisant partie des catégories ci-dessous désignées devront également déposer leur livret aux mêmes dates.

Hommes de la deuxième portion du contingent. — Engagés volontaires. — Soutiens de famille. — Hommes maintenus ou renvoyés dans leurs foyers comme fils de veuve, aînés d'orphelins, etc.

Les livrets seront adressés au bureau de recrutement pour y faire établir les certificats de passage ou les ordres de route ; ils seront rendus aux intéressés par l'autorité de la gendarmerie.

Les hommes qui n'ont pas conformedent pas aux prescriptions du présent avis seraient passibles de punitions disciplinaires.

**Train de plaisir pour Calais.** — *Depart de Tourcoing.* — Dimanche, 16 juin, 6 heures 55, matin. *Sejour à Calais.* — 10 heures. *Retour de Calais.* — Dimanche, 16 juin, 8 heures 55, soir.

Le prix des places est fixé pour Tourcoing à **5 fr. 50 en seconde et à 4 fr. 50**, en troisième, aller et retour.

Les billets pourront être pris à la gare de Tourcoing, comme pour les trains ordinaires, à partir d'un quart d'heure avant le départ du train, dimanche matin.

**Train de plaisir pour Paris.** — *Depart de Tourcoing.* — Vendredi 14 juin, 10 heures 17, soir. *Sejour à Paris.* — 4 jours. *Retour de Paris.* — Mardi 18 juin, 10 heures 30, soir.

Le prix des places est fixé pour Tourcoing, comme nous l'avons déjà publié, à **20 fr. 25** en seconde et à **19 fr. 25** en troisième, aller et retour naturellement.

**Avis important.** — Le nombre des billets à délivrer à Tourcoing est limité à 35 places de seconde classe et 85 places de troisième. Nous avertissons donc les voyageurs de se presser s'ils veulent s'assurer des places.

Le bureau aux billets pour le train de plaisir est ouvert à la gare à partir d'aujourd'hui, mardi 14 juin ; la distribution cessera jeudi soir, 13 juin.

C'est samedi qu'a été jugé l'affaire Pérault devant le tribunal correctionnel de Cambrai.

Pérault, ancien gendarme retraité, de la garde républicaine, médaillé, 51 ans. Forest, Céline, femme Pérault, 32 ans, et la femme Gambier, 56 ans.

Le procès, en résumé, les faits révélés par les débats : Pérault, en sa qualité d'ancien gendarme retraité, jouissait d'une pension de 950 fr. Il tenait un débit de boissons à Solesmes et était courrier de poste, c'est-à-dire qu'il avait la mission, chaque jour, de transporter les dépêches du bureau de poste à la gare de Solesmes.

Marié depuis deux ans à une jeune femme, Pérault vivait à l'aise et jouissait de la considération publique. Il paraissait la mériter par son passé. Il était sorti du service avec les meilleures notes et les plus belles recommandations. Cependant, le 28 avril dernier, il eut une mauvaise pensée à laquelle il succomba. Mlle Marière, receveuse de la poste à Solesmes, pressée par l'heure du courrier, oubliant, dans un moment de trouble, un pli chargé, déposa sur sa table : Pérault, au lieu de faire remarquer l'erreur, prit, comme d'ordinaire, son sac bien ficelé, partit sans cahier, tandis qu'il s'emparait en même temps de la lettre recommandée.

Cette lettre, qui contenait les 6,480 francs, était adressée à M. Menars à Paris. Pérault s'appropriait la somme.

Or, Mme Menars avait avisé son mari, par télégramme, de la somme qu'elle lui avait adressée. Comme ce dernier ne recevait rien, il réclama à la poste. On interrogea Mlle Marière, bien connue pour sa probité, on la questionna, on fit des recherches, on interrogea Pérault, qu'on croyait toujours le plus honnête homme du monde, et, finalement, les soupçons s'arrêtèrent sur l'ancien gendarme.

Pérault, en effet, n'avait pu résister au cri de sa conscience. « J'ai commis une mauvaise action, dit-il un jour à sa femme ; j'ai volé ; mais, voilà 1,200 francs pour subvenir

à tes besoins ; pour moi, je pars. Les lettres que je t'écris seront adressées à ton ancienne nourrice, à la femme Gambier. »

Cela se passait le 23 avril. Le 26, on opérât chez Pérault une perquisition, et la femme, à bout de questions, tout en avouant la mauvaise action de son mari, fit connaître qu'elle avait pris la femme Gambier de cacher les 1,200 francs faisant partie du vol.

La femme Gambier, interrogée à son tour, nia le fait que le juge de paix lui reprochait et se contenta à lui restituer les 1,59 francs que lorsque l'évidence fut établie de point en point.

Nous avons raconté comment on connaît le retraite de Pérault et comment il fut arrêté en Suisse.

Pérault, qui reconnaissait la gravité de sa faute, n'allait pas prêter l'aveu de ses deux larcins au profit de sa femme. Elle s'adressa aux juges pour défendre M. Dutemple fils et M<sup>me</sup> Doise.

M. le procureur de la République a demandé le bénéfice des circonstances atténuantes pour la femme Pérault, mais n'a eu aucune pitié de la femme Gambier, qui s'est montrée si opiniâtre dans ses menonges.

Le tribunal a condamné : Pérault à 3 ans d'emprisonnement, la femme Pérault, à deux mois de la même peine, et la femme Gambier à six mois.

La femme Pérault est en prison avec un enfant de deux mois.

**État-Civil de Wattrelos.** — *DÉCLARATIONS DE NAISSANCES* du 2 juin 1878. — Léonie Cottenier, Bas-Chemin.

*DÉCLARATIONS DE DÉCÈS* du 2 juin 1878. — Jean-Baptiste Descamps, 9 mois, Beaulieu.

Du 3. — Alfred Doreux, 10 mois, B-aucieu.

Du 4. — Marie Barbieux, rue Sainte-Marguerite.

Du 5. — Odile Vandergaete, Gaucquier.

Du 6. — Marie Barbieux, rue Sainte-Marguerite.

Du 7. — Marie Barbieux, rue Sainte-Marguerite.

Du 8. — Marie Wattel, rue Verte-Feuille.

Du 9. — Angèle D. Hervey, 7 mois, à la Bourgogne.

Du 9. — Marie Wattel, rue Verte-Feuille.

Du 9. — Angèle D. Hervey, 7 mois, à la Bourgogne.

Du 9. — Marie Wattel, rue Verte-Feuille.

Du 9. — Angèle D. Hervey, 7 mois, à la Bourgogne.

Du 9. — Marie Wattel, rue Verte-Feuille.

Du 9. — Angèle D. Hervey, 7 mois, à la Bourgogne.

Du 9. — Marie Wattel, rue Verte-Feuille.

Du 9. — Angèle D. Hervey, 7 mois, à la Bourgogne.

Du 9. — Marie Wattel, rue Verte-Feuille.

Du 9. — Angèle D. Hervey, 7 mois, à la Bourgogne.

Du 9. — Marie Wattel, rue Verte-Feuille.

**LES MARIAGES DE LA VILLE DE ROUBAIX.** — M. Henri Déniau, ex-directeur des travaux municipaux de la ville de Roubaix à l'honneur d'informer le public et ses amis, en particulier, qu'il ouvre à Roubaix un bureau d'ingénieur-architecte.

Il s'occupera en général des études et travaux se rattachant à l'art de l'ingénieur et du géomètre, et spécialement des constructions industrielles.

— Actuellement, rue du Coq Français 42. Au 1er juillet, rue de Blanchemaille 73.

**ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES.** — Cette liste paraît dans la deuxième édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

**Pianos** Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

**Ingénieurs** V. DUBREUIL, ingénieur, installations expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 1 h. à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35.

**Imprimerie, Librairie, Lithographie** ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

**BARREZ-LEULLETTE**, rue du Vieil-Abreuvoir, 31. Piano Steinway de New-York. — Location et abonnement de musique à l'année.

**Poirier-Delort**. ARTICLES DU JAPON p<sup>o</sup> bêtes et cadeaux. Grande-Rue, 56, Roubaix. 15813

**Tapis-Ameublements** BERNARD WELCOMME, rue du Vieil-Abreuvoir, 5 et 13, Roubaix. — Grand choix de tapis en tous genres, toiles cirées par parquet, tapis liège et caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agrès pour gymnase, etc.

**Faits Divers** — On adresse d'Amélie-les-Bains au *Courrier de l'Aude*, les renseignements qui suivent au sujet de la mort du maréchal Baraguay-d'Hilliers, renseignements dont nous laissons au journal toute la responsabilité. Depuis longtemps, le maréchal était fort malade. L'air pur d'Amélie, le reconfortait un peu, mais le consumait petit à petit. Cependant rien ne laissait pressentir une fin aussi prochaine. Il n'avait reçu, avant hier, à sa partie de dames, et, bien que très-fatigué, il s'était montré fort gai. Aussi avons-nous été fort surpris, ce matin, en apprenant cette fatale nouvelle et l'avons-nous été encore plus quand nous avons vu que le maréchal s'était presque tué lui-même par suite d'une méprise vraiment fatale. Sans s'en douter, il a confondu deux flacons, et s'est versé une grosse dose de morphine. Depuis hier soir il dormait. On lui a administré un contre-poison; rien n'y a fait. A midi 35 minutes, c'était fini.

— Le résultat du grand steeple-chase international d'Autenil, qui avait attiré, hier, une foule énorme sur le champ de courses, a été on ne peut plus favorable aux écuries françaises.

**Wid Monarch.** à M. de Saint-Sauveur, est arrivé premier; **Prix d'Ane.** à M. le baron Scillière, deuxième; **Consolation.** à M. Chopard, troisième.

La course a été magnifique. Dix-huit chevaux ont couru. M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, et S.A.R. prince de Galles y assistaient.

— Nous avons vu les yeux les détails de l'explosion des mines de Haydock; malheureusement il n'y a aucune exagération dans les renseignements que le télégraphe nous avait transmis. Quoique l'on n'ait encore recueilli que dix-sept cadavres, il est certain que le nombre des victimes s'élève à 235.

L'inflammation du gaz, dont la cause est encore inconnue, a produit un bouleversement si épouvantable qu'on certain de ne pas retrouver dans ces galeries dévolées un seul être vivant.

La catastrophe du 7 juin 1878 efface toutes celles dont nous avons eu à parler depuis quelques années.

Pour en retrouver une semblable, il faut remonter jusqu'à l'année 1866, époque fatale où eut lieu l'incendie du puits des Chènes, à Bamsley.

C'est des charbonnages de Haydock; appartenant à MM. Evans et Cie, qui viennent la plupart des bouilles chargées à Liverpool par les steamers. C'est la troisième fois que ces puits sont explosés en 1868 et à 57 en 1869.

Les puits qui forment ces charbonnages ont une profondeur de 250 mètres. Ils sont situés dans un pays très-pittoresque, à sept milles de Wigan.

À la date des dernières nouvelles, on venait d'apporter les cercueils pour recevoir les cadavres mutilés des mineurs à mesure qu'on les arracherait des galeries étouffées où ils sont entassés.

Il nous reste à faire remarquer que cet accident coïncide avec des dépressions soudaines, et que cette catastrophe justifie la proposition faite par M. Leverrier d'étendre aux mines de houille le bénéfice des avertissements dont l'agriculture et la marine sont seules à profiter.

— Une dépêche de Berlin annonce que la commission qui s'est réunie à Kiel examine en ce moment tous les documents qui se rapportent à la catastrophe du *Grand-Electeur*. Jusqu'à présent, tout semble prouver que l'accident provient de ce qu'un ordre a été mal compris.

Les marins qui ont été sauvés vantent tous la discipline et le dévouement de leurs camarades. Des personnes compétentes démentent le bruit d'après lequel une chaudière du *Grand-Electeur* aurait fait explosion lors de la catastrophe et disent qu'il s'est seulement échappé de la vapeur des ventilateurs. Le flac se chargera de dédommager de leurs pertes pécuniaires les marins qui ont été sauvés et les héritiers de ceux qui ont péri.

— Le Shah de Perse est arrivé à Paris hier matin à 2 heures et demie. S. M. a été reçu à la gare par le lieutenant colonel Lamorelle et le lieutenant Abeille, officiers d'ordonnance du Maréchal-Président; l'ambassadeur de Perse, la commission persane de l'exposition et plusieurs consuls. Le Shah n'est pas sorti ce matin. Il s'est reposé des fatigues de son voyage. Le Maréchal-Président avait fait annoncer sa visite au Grand Hôtel pour une heure précise. À l'heure dite, le Maréchal de Mac Mahon, suivi du lieutenant-colonel Lamorelle et du lieutenant Abeille, est allé souhaiter la bienvenue au nouvel hôte de la France. Il a été reçu au bas de l'escalier par le grand vizir Mirza-Husen-Khan, S. E. Nazar-Agha et plusieurs personnages de sa suite. Le Maréchal était en costume civil.

L'entrevue a duré un quart d'heure, au bout duquel le Maréchal est remonté en voiture. À 1 heure quarante minutes, Nazar-Eddin, accompagné de quatre personnes, est monté dans un catéché à deux chevaux, et s'est rendu à l'Exposition. Sa Majesté, qui voyage incognito, a quitté le costume national pour se vêtir des vêtements européens. Il porte une redingote noire, un pardessus gris, un pantalon noir à son pied, et est coiffé d'un chapeau à laque en mérinos, qui lui descend jusque sur les yeux. S. M. persane porte le pin-cé-nez à verres bleuâtres.

— Par décret du 25 mai 1878, le gouvernement a nommé les membres du conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat. — Le décret s'est montré discret sur l'évolution attaché à la fonction. Disons ce que le décret a dissimulé.

M. Calmon, sénateur, président, touchera 30,000 fr. Il arrondira ainsi son indemnité.

M. Béraldi, également sénateur, touchera 15,000 fr.

Il en sera de même de MM. Léon Renault et Debaurd, députés, et des cinq autres membres.

Donc, le président 30,000 fr. 3 membres à 15,000 fr. 120,000 fr. 150,000 fr.

Nous avons reproduit les excellentes observations que notre compétent confrère, M. Leroy-Beaulieu, a émises au sujet des jetons de présence mis par le gouvernement à la disposition des sénateurs et députés.

Que penser de traitements annuels aussi forts concédés aux personnalités parlementaires.

— Un fait extrêmement curieux se passe en ce moment aux environs de l'Oued-Besbes. La *Société algérienne* a fait en cet endroit d'importantes plantations d'eucalyptus, qui ont pour effet d'assainir le pays et de tempérer les chaleurs torrides de l'été. Mais, comme revers à cette médaille, la plantation de cette forêt d'eucalyptus au milieu d'une plaine jadis aride a eu pour effet d'attirer des milliards de passereaux qui construisent leurs nids dans les branches.

L'immigration, dit l'*Alhikbar*, ne saurait se faire une idée même approximative du nombre de ces oiseaux parasites : les arbres disparaissent sous leurs nids, leur piailllement perpétuel ressemble au bruit d'une mer en furie brisant sur les rochers ; il se fait entendre à plus de huit kilomètres de distance.

Quand ils partent le matin pour aller à la recherche de leur nourriture dans la campagne, ils forment sur le ciel un immense rideau noir, semblable aux nuages des jours d'orage.

Malheur au pauvre colon chez qui ils tombent, son champ d'orge ou de blé, mesurant-il vingt hectares, il est dévasté en quelques minutes. Il ne reste plus rien, pas même les tiges des graminées.

Toute la population rurale de cet endroit monte donc une garde perpétuelle autour de ses cultures, et la moindre minute d'inattention est expiée par une ruine totale.

Les enfants font dans la forêt de grandes chasses dans lesquelles succombent des milliers de moineaux.

Mais cette destruction est absolument flegmatique. Le nombre des parasites est toujours le même ; au contraire, il semble s'accroître. Les colons font, matin et soir, des oïsmettes dans lesquelles entrent exclusivement les œufs de ces petits oiseaux.

Les oiseaux eux-mêmes sont mangés sous toutes les formes : rôti, bouilli, à la soupe, à l'étouffée. Les chiens, les porcs s'en nourrissent, pendant que dans la plaine on entend, comme le bruit d'une autre chute du Niagara, le crépitement monnaie des cris des passereaux !

Quelle étrange contrée que cette terre d'Afrique ! Ce qui en Europe est à peine une incommodité y devient un fléau redoutable.

Ce colon doit soutenir de véritables guerres contre les hâves et les saugliers, il doit repousser des invasions de sauterelles plus menaçantes que l'invasion de l'Arabie, il est vaincu par les moineaux.